

Danger, ongles toxiques

 lapresse.ca/vivre/mode/beaute/201611/18/01-5042835-danger-ongles-toxiques.php

Publié le 18 novembre 2016 à 15h06 | Mis à jour le 18 novembre 2016 à 15h06



[Agrandir](#)

Jenny Duranski a remplacé tous les produits traditionnellement utilisés dans les salons de manucures par des versions plus naturelles et sécuritaires.

PHOTO HUGO-SEBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Du même auteur

[Iris Gagnon-Paradis](#)

La Presse

De plus en plus de marques de vernis s'annoncent «3-free», «5-free» ou même «8-free», indiquant l'absence d'ingrédients potentiellement toxiques dans leurs formules. Mais au-delà de la composition de ces petits pots, des voix s'élèvent un peu partout, notamment aux États-Unis, pour plaider en faveur d'une industrie plus verte pour les travailleuses, dont la santé est mise en péril par l'exposition à certains composés chimiques. Portrait de la situation.



Pour une industrie plus verte

Chicago et Montréal - Fascinées par la prolifération des salons de manucure aux États-Unis, les réalisatrices Erica

Jordan et Diane Griffin ont voulu donner une voix aux travailleuses de l'industrie, tout en dénonçant la toxicité des produits pour les ongles, dans leur documentaire *Painted Nails*.

On y suit le périple de Van Nguyen, propriétaire d'un salon de manucure à San Francisco, qui se rend à Washington pour livrer un émouvant témoignage devant le Congrès en faveur du Safe Cosmetics and Personal Care Products Act, un projet de loi bipartisan qui espère changer le règlement du Food, Drug and Cosmetic Act (FD&C Act) afin de durcir l'encadrement des ingrédients permis dans les cosmétiques aux États-Unis.

«Cette loi n'a pas été mise à jour depuis 1938, soit plus de 75 ans! Elle est tellement datée et peu coercitive qu'elle ne requiert même pas que les ingrédients utilisés dans les cosmétiques soient testés afin de s'assurer de leur innocuité!», s'indigne Alex Scranton, directeur de la science et de la recherche pour Women's Voices for the Earth, une organisation qui milite pour éliminer l'exposition aux ingrédients toxiques.

Une industrie qui rend malade

Passant la majeure partie de son temps dans son salon de San Francisco, Van souffre de plusieurs problèmes de santé, maux de tête, pertes de mémoire, en plus d'avoir vécu deux fausses couches.

«L'histoire de Van est très poignante parce qu'elle est une immigrante qui est venue aux États-Unis en croyant qu'elle travaillerait dans un environnement sécuritaire. On assiste à sa transformation, alors qu'elle trouve le courage de parler pour protéger son enfant à naître, sa santé et celle de sa famille et des autres travailleuses», ont expliqué les réalisatrices de *Painted Nails* à *La Presse* par courriel.

Selon l'organisme Women's Voices for the Earth, les femmes qui travaillent dans les salons de manucure courent plus de risques de souffrir de maladies comme le lupus ou l'asthme, en plus d'être davantage sujettes que les autres travailleuses aux complications lors d'une grossesse.

Une réalité que connaît trop bien Jenny Duranski. Après quelques années à travailler dans des salons de manucure à Chicago, elle commence à ressentir des symptômes: maux de tête, étourdissements, dermatite, difficulté à respirer. «Dès que j'avais des jours de congé, les symptômes disparaissaient. J'ai vite compris que c'était mon travail qui les causait», a-t-elle raconté à *La Presse*, de passage à Chicago.

Agrandir

Jenny Duranski a fondé le salon de manucure "vert" Noktivo après avoir elle-même souffert d'effets secondaires liés à son travail.

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE



Changer les choses

La jeune femme commence à faire des recherches. Ce qu'elle découvre la renverse, au point où elle fonde en 2013 Noktivo, le seul salon de manucure «vert» à Chicago. Non seulement elle y tient une gamme de vernis à ongles dite «7-free», mais elle a remplacé tous les produits traditionnellement utilisés dans les salons de manucure par des versions plus naturelles et sécuritaires - elle fait même son propre exfoliant à partir d'ingrédients bruts et biologiques.

«Plusieurs personnes pensent qu'en offrant un vernis à ongles moins toxique, on a un salon de manucure plus vert, mais non ! Il y a tellement d'autres étapes à considérer: la lotion, l'exfoliant, le masque, le dissolvant ou même l'eau de trempage, qui est souvent de la simple eau de vaisselle!», détaille-t-elle.

Passionnée par cette cause, qui est aussi pour elle une question de droits des femmes, elle s'est rendue aussi à Washington avec le groupe de pression Campaign for Safe Cosmetics, afin de faire pression sur le Congrès pour que la loi soit modifiée.

«Actuellement, le marché des cosmétiques aux États-Unis, c'est le Far West! C'est de l'autorégulation et les entreprises agissent en toute impunité. Ce sera une longue route, mais on bouge dans la bonne direction, croit Mme Duranski. Les consommateurs commencent à être plus informés, ils posent de plus en plus de questions.»

Et au Canada?

De notre côté de la frontière, la composition des produits cosmétiques est plus encadrée qu'aux États-Unis, sans que les règles soient aussi sévères qu'en Europe, cependant. Les fabricants et importateurs sont tenus de fournir à Santé Canada la liste des ingrédients des nouveaux produits au maximum 10 jours après leur mise en marché.

Santé Canada publie une liste critique des ingrédients cosmétiques dont l'usage est interdit ou restreint. Cette liste est un document scientifique qui est révisé et mis à jour sur une base régulière, lorsque de nouvelles données scientifiques sont disponibles, assure Santé Canada. Cela dit, beaucoup s'interrogent sur la réelle efficacité de cette liste, dont la Fondation David Suzuki, qui affirme sur son site web que cette dernière «n'a aucun caractère juridique» et qui s'inquiète du fait que «bien qu'interdites ou restreintes, certaines substances chimiques pourraient être présentes [...] en tant que sous-produits ou impuretés».

Un salon végétalien montréalais

Le Salon Vong, ouvert il y a deux ans, est le premier et seul salon de manucure végétalien à Montréal. La propriétaire Yen Wong, elle-même végétalienne, voulait d'abord y proposer des vernis à ongles et produits de soins pour les mains sans sous-produits animaux et non testés sur les animaux. Mais avec le temps, elle a aussi découvert les bénéfices d'un environnement plus sain et moins toxique, elle qui a souffert par le passé de maux de tête et d'allergies. Le Salon Vong offre la plus grande sélection de vernis végétaliens et exempts de plusieurs ingrédients potentiellement toxiques à Montréal.

4541, boulevard Saint-Laurent, Montréal

Agrandir

Le documentaire *Painted Nails* suit le périple de Van Nguyen, propriétaire d'un salon de manucure à San Francisco.

Photo fournie par Painted Nails



Des ingrédients à éviter

De quoi sont exempts les vernis à ongles qui se disent «free»? Voici un aide-mémoire pour vous aider à faire un choix éclairé lors de votre prochain soin des mains ou achat de vernis à ongles.

> Formaldéhyde

Il sert de durcisseur dans les vernis à ongles, mais de moins en moins, puisque c'est un agent cancérigène connu. Le respirer peut irriter yeux, gorge et poumons. Au Canada, l'usage de cet ingrédient est limité, dans les cosmétiques, à une concentration maximale allant de 0,01 à 5 % (pour les durcisseurs à ongles), selon le type de produit. Certains vernis indiquent également ne pas contenir de résine de formaldéhyde, un libérateur de formaldéhyde qui augmente l'adhérence au vernis et peut causer de la dermatite de contact. L'usage de cette résine est restreinte à une concentration de 0,01 %.

> Toluène

Ce solvant pétrochimique volatil est utilisé pour faire glisser plus facilement le vernis sur l'ongle. Selon certaines études, le toluène pourrait avoir un impact sur le système nerveux central et provoquer des malformations chez le fœtus. Ses vapeurs peuvent irriter les yeux, la gorge et les poumons et causer des maux de tête et d'autres

problèmes. Cependant, le toluène n'est pas interdit d'utilisation au Canada; Santé Canada ne considère pas que cette substance constitue un risque pour la santé selon l'utilisation courante qui en est faite dans les cosmétiques.

> Phtalates

Obtenus à partir du goudron de pétrole, les ingrédients de la famille des phtalates permettent au vernis de ne pas craquer. Ils sont montrés du doigt comme étant de potentiels perturbateurs endocriniens. Il en existe plusieurs types, comme le DEHP (phtalate de diéthylhexyle), qui est interdit au Canada. Utilisé comme plastifiant, le phtalate de dibutyle (DBP), quant à lui, interférerait avec la fonction hormonale, en plus d'être toxique pour la reproduction. Au Canada, il est banni dans les jouets pour enfants, mais son utilisation est toujours permise dans les cosmétiques, contrairement à l'Europe, qui l'interdit.

> Xylène

Utilisé comme solvant, le xylène peut causer des irritations aux yeux, à la peau ou aux poumons et avoir un impact sur le système nerveux central. Permis au Canada, il est interdit dans les produits pour la peau sous forme d'aérosol en Europe.

> Camphre

Cet ingrédient dérivé de l'essence de térébenthine est un plastifiant qui permet d'adoucir le vernis et de le rendre plus souple. Il est reconnu comme étant un perturbateur endocrinien et est dangereux pour le système nerveux lorsqu'il est inhalé. Son utilisation est restreinte au Canada et sa concentration ne doit pas dépasser 3 % dans les produits cosmétiques.

> Phosphate de triphényle (TPHP)

Cet agent plastifiant a été défini comme potentiellement toxique pour la reproduction et comme un perturbateur endocrinien dans une étude publiée l'an dernier par EWG et l'Université Duke, aux États-Unis. Son utilisation est permise au Canada.

> Colophane

Résidu solide obtenu après la distillation de la térébenthine, cette résine est utilisée dans les vernis (mais aussi les peintures, les adhésifs, etc.), notamment pour ses propriétés adhérentes et liantes. Cependant, elle serait irritante et allergisante. Son utilisation est permise au Canada.

> Ethyl tosylamide

Cet ingrédient - composé de toluène notamment - est utilisé pour permettre au vernis de s'étendre uniformément et prévenir son écaillage. Il a été banni des cosmétiques en Europe car il est considéré comme une sous-catégorie d'antibiotiques et pourrait entraîner la résistance à ces derniers, mais il est toujours permis au Canada, Santé Canada considérant que son utilisation courante dans les cosmétiques ne constitue pas un risque pour la santé.

Des outils de référence

De nombreuses ressources existent sur le web afin de mieux s'y retrouver lorsqu'il s'agit de vérifier la toxicité de différents ingrédients utilisés dans les cosmétiques. «Les 12 ingrédients à éviter dans les produits de beauté», publié par la Fondation David Suzuki, vulgarise bien le sujet. En Europe, le site web L'Observatoire des cosmétiques offre une nomenclature très complète des divers ingrédients qu'on trouve dans les cosmétiques et de leurs fonctions. L'organisation environnementale sans but lucratif EWG rend disponible sur le web sa base de données Skin Deep, qui répertorie plus de 62 000 produits cosmétiques. On peut aussi consulter la «Liste critique des ingrédients de cosmétiques» de Santé Canada sur le web, pour découvrir les substances dont l'utilisation est interdite ou restreinte au pays.

